

Image not found or type unknown



Vices caches sur l'achat d'une moto

Par **seb**, le **28/04/2009** à **10:18**

Bonjour, rnJ ai acheter une moto dans un depot ventes et en allant a mon travaille je me rend compte qu'un gros trou dans le pot d'echappement a etait camoufler. Je vais dans un garages ou l'on m'annonce que la moto a etait accidante et qu'il y a un devis de **2000.88 euro**. Je souhaite restituer la moto et recuperé mon argent. Que puis je faire?